



Plaisance. « Le plaisir de naviguer ensemble »

L'association Plaisance Tréboul Port-Rhu (PTPR) a tenu son assemblée générale samedi à la Maison du nautisme. Quelque trente adhérents ont suivi la réunion animée par Alain Jourden. Le nouveau président s'est succinctement présenté avant de dresser le bilan de la saison passée.

Une trentaine d'adhérents ont assisté à l'assemblée générale de l'association des plaisanciers de Tréboul Port-Rhu.



« Je ne suis pas un Parisien, mais un enfant du Rosmeur ». Alain Jourden a tenu à se présenter aux plaisanciers, pour sa première assemblée générale. Le nouveau président a été élu en janvier. Cet électronicien de métier a travaillé au sein des forces sous-marines puis dans le secteur privé. Actuellement à la retraite, Alain Jourden partage sa vie entre Douarnenez et la région parisienne. Régates, sorties en mer, le président a balayé l'année qui a été marquée par des animations organisées pour partager le plaisir de naviguer ensemble. Ainsi, la première sortie « Les copains à bord » proposée en juin a remporté un joli succès. Douze bateaux ont navigué en cabotage jusqu'à l'Aber-Ildut et l'Aber-Wrac'h.

Quatre-vingt-quinze adhérents
 Malgré une baisse du nombre d'adhé-

rents, 95 (en 2018) contre 120 (en 2017), le résultat financier reste positif avec un bénéfice de 300€.

Le président a proposé une augmentation de 5€ de l'adhésion. La cotisation à la Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer (FNPP) ouvre droit à une déduction fiscale de 66 % de l'adhésion. Cette proposition n'a pas été retenue par l'assemblée générale.

Suite à l'interdiction de la pêche au bar au-dessus du 48^e parallèle, une délégation douarneniste s'était rendue le 10 mars à la manifestation de Morlaix. « Le retour à la situation initiale : un bar pêché par jour et par plaisancier a pu se faire grâce à la mobilisation de la FNPP », a estimé Alain Jourden.

La directrice du port de plaisance, Morgane Eveno, a présenté le bilan de l'année et les projets à venir. Entre le

Port-Rhu et Tréboul, le port de plaisance dispose de 950 places. Cent vingt-huit emplacements ont été attribués en 2018.

Au premier trimestre 2019, deux portails seront installés pour sécuriser le pôle « Belle plaisance » au Port-Rhu. « La ville attend l'aval de l'architecte des Bâtiments de France ».

Le bureau du port de plaisance continue également la sécurisation des pontons par un renouvellement des dispositifs de vidéosurveillance.

À noter, enfin, qu'Yves Lavisse, Loïc Héréus et Jacques Lannou font leur entrée au conseil d'administration.

▼ À noter

Moment très attendu, le 16 décembre, le Père Noël arrivera à Tréboul, sur le bateau de Jean-Paul Rivier, un plaisancier de l'association.